



■ Les données portent sur la campagne 2009-2010
chiffres arrondis *

Premières tendances

recensement agricole 2010

ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

34 300 exploitations
73 500 actifs permanents, dont

- 48 000 chefs et coexploitants
- 10 200 autres actifs familiaux
- 15 300 salariés permanents non familiaux

64 650 UTA totales
dont 56 650 UTA permanentes

MOYENNES ET GRANDES EXPLOITATIONS

25 300 exploitations
61 500 actifs permanents, dont

- 38 700 chefs et coexploitants
- 8 000 autres actifs familiaux
- 14 800 salariés permanents non familiaux

60 300 UTA totales
dont 52 500 UTA permanentes

73 500 emplois permanents consacrés à l'agriculture ligérienne

En Pays de la Loire, l'activité de l'ensemble des exploitations agricoles implique de façon régulière, à temps complet ou non, 73 500 personnes en 2010 (61 500 dans les grandes et moyennes exploitations). C'est un tiers de moins qu'il y a dix ans. A titre de comparaison, l'agriculture touche ainsi de près ou de loin 5 % de la population active occupée, soit un à deux points au dessus de la moyenne métropolitaine. En équivalent temps plein, les actifs réguliers représentent 56 650 unités de travail annuel (UTA).

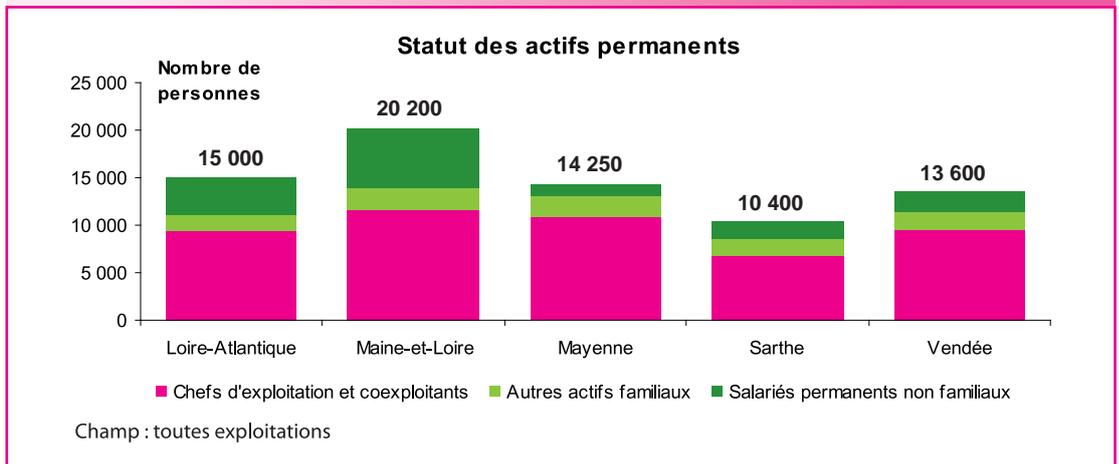
Toutes exploitations confondues, 48 000 chefs d'exploitation et coexploitants fournissent 65 % des actifs agricoles permanents. Dans les moyennes et grandes exploitations, ils sont 38 700. Ils travaillent quasiment tous à temps complet. La participation de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, tend à se réduire. Les conjoints non coexploitants et autres actifs familiaux ne constituent plus que 14 % des

actifs en 2010, contre 25 % en 2000. L'évolution est particulièrement sensible au sein des grandes exploitations : 9 % en 2010 contre 22 % en 2000. Seulement un tiers des conjoints non coexploitants travaillent à temps plein sur l'exploitation. En contrepartie, la part du salariat permanent, hors cadre familial, passe de 15 % à 21 % depuis 2000. Composé de 15 300 individus (12 500 UTA), ce salariat est présent sur 16 % des exploitations.

Aux 56 650 UTA régulières, s'ajoutent 7 300 UTA saisonnières essentiellement employées par les grandes exploitations. Les saisonniers travaillent surtout dans les exploitations maraîchères, horticoles, viticoles, fruitières ou avicoles. La présence de prestataires extérieurs (entreprises de travaux agricoles et Cuma) reste mineure et ne représente que 700 UTA.

(*) Hors indication particulière, les données mentionnées concernent l'ensemble des exploitations ; elles sont volontairement arrondies.

Un salariat plus important en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Diversité de l'agriculture ligérienne

Les Pays de la Loire détiennent 7 % de l'ensemble des exploitations métropolitaines et contribuent à près de 11 % de la production brute standard.

44 % du potentiel de production standard de la région sont réalisés par 10 % des exploitations.

Pour 100 000 euros de production potentielle, il faut 1,2 UTA en 2010 contre 1,5 UTA en 2000.

2 103 000 hectares de surface agricole utilisée, dont :

- 1 241 000 en superficie fourragère principale (533 000 en prairie temporaire, 417 000 en superficie toujours en herbe et 277 000 en maïs fourrage ...)
- 769 000 en céréales et oléo-protéagineux.

En 2010, la « ferme Pays de la Loire », c'est notamment :

- 2,6 millions de bovins dans 20 800 exploitations ;
- 32 millions de poulets de chair dans 2 700 élevages avicoles ;
- 1,6 million de porcs dans près de 1 900 élevages porcins ;
- 35 800 ha de vigne pour 2 300 viticulteurs.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français pour des comparaisons nationales et internationales

Sur internet par commune
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

En 2010, la région compte près de 34 300 exploitations. L'agriculture occupe un espace important : 2 103 000 hectares de superficie agricole utilisée (SAU) et 2 162 000 hectares au total (y compris bâtiments, cours, bois et landes). La SAU a diminué de 3 % en dix ans. Hors structures collectives, ce rythme est comparable à celui de la métropole.

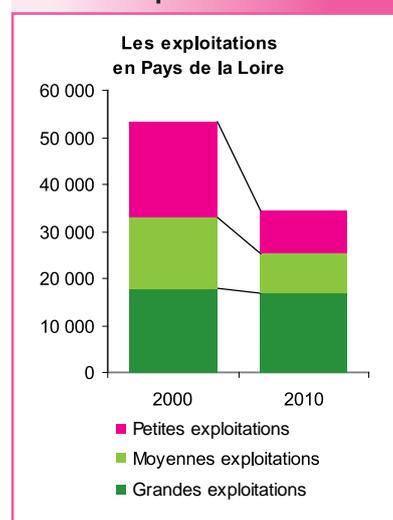
La diminution du nombre des exploitations, plus marquée dans la région (- 36 % en 10 ans) qu'en France (- 26 %), est principalement due à la disparition des petites et, dans une moindre mesure, des moyennes exploitations (cf. méthodologie). Toutes exploitations confondues, leur SAU moyenne est passée de 40 à 60 ha en dix ans.

En 2010, environ trois exploitations ligériennes sur quatre, soit 25 300, sont moyennes ou grandes. En utilisant 93 % de l'emploi total et 95 % de la SAU, elles assurent l'essentiel de l'activité agricole (99 % de la production brute - PBS - régionale).

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture ligérienne (70 % de la valeur des

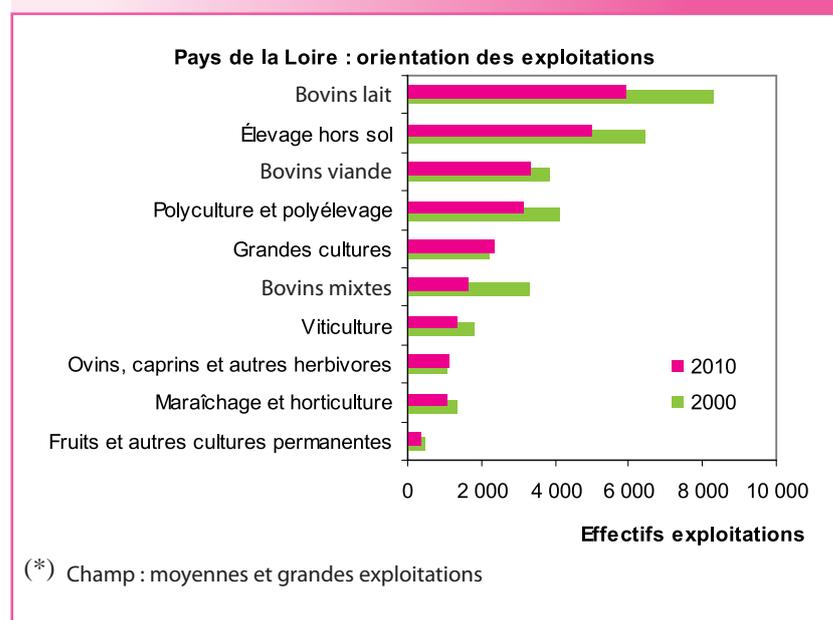
productions). Au sein des exploitations « moyennes ou grandes », l'activité dominante reste le lait, suivie des productions hors sol (avicoles et porcines). Contrairement aux autres productions animales, l'élevage caprin se développe. Outre l'importance de l'élevage, l'agriculture de la région se caractérise par la grande diversité des productions végétales.

Forte diminution des petites exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

Trois exploitations (*) sur 4 orientées vers l'élevage



Source : Agreste - Recensements agricoles

La moitié des petites exploitations a disparu

En 2010, 9 000 petites exploitations ont été recensées dans les Pays de la Loire. Plus d'une sur deux a disparu en dix ans. Elles ne représentent plus que 26 % des exploitations régionales (contre 38 % en 2000), soit dix points de moins qu'au niveau métropolitain. La Vendée enregistre la plus forte baisse.

La moitié de ces exploitations, appelées « non professionnelles » antérieurement, possèdent moins de 5 hectares de SAU. Les trois quarts d'entre elles appartiennent à une des trois orientations technico-économiques (OTEX) suivantes : ovins-caprins-autres herbivores, grandes

cultures et bovins viandes. Pratiquant souvent l'élevage, elles détiennent un quart des ovins et des équidés, contre seulement 2 % des bovins.

Les petites exploitations privilégient presque exclusivement le statut individuel, à la différence des moyennes qui optent à 73 % pour ce statut et des grandes (27 %).

Près de 12 000 personnes, soit 7 % des UTA régionales, y travaillent. L'emploi y est essentiellement d'origine familiale.

Lorsqu'ils ne sont pas retraités, plus de la moitié des chefs d'exploitation ont une double activité (ouvriers, employés, artisans ...).

Près d'un tiers des exploitations avec un statut d'EARL

En 2010 les formes sociétaires supplantent le statut individuel dans les moyennes et grandes exploitations. Ainsi 6 exploitations sur 10 ont opté pour un statut sociétaire contre 4 sur 10 en 2000. Cet essor profite essentiellement aux Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) puisque leur nombre progresse de 37 % entre 2000 et 2010 dans les moyennes et grandes exploitations. Les Groupements agricoles d'exploitations en commun (GAEC) ne sont pas en reste : malgré une légère érosion de 5 % de leur nombre, leur part passe de 14 % à 18 % en 10 ans. Ils restent l'apanage des grandes exploitations, 95 % des GAEC sont des grandes exploitations. L'augmentation du nombre de coexploitants (+ 19,3 %), due à la croissance des formes sociétaires, ne compense pas la baisse de celui des exploitants individuels (- 47,6 %).

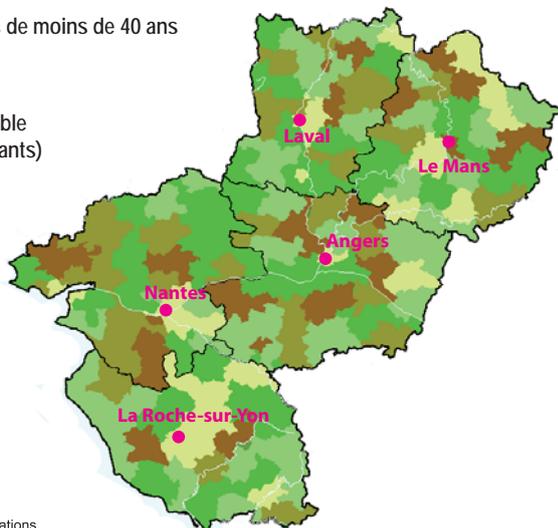
tations en commun (GAEC) ne sont pas en reste : malgré une légère érosion de 5 % de leur nombre, leur part passe de 14 % à 18 % en 10 ans. Ils restent l'apanage des grandes exploitations, 95 % des GAEC sont des grandes exploitations. L'augmentation du nombre de coexploitants (+ 19,3 %), due à la croissance des formes sociétaires, ne compense pas la baisse de celui des exploitants individuels (- 47,6 %).

Répartition équilibrée des moins de 40 ans dans la région

Exploitants et coexploitants de moins de 40 ans

(en pourcentage de l'ensemble des exploitants et coexploitants)

- moins de 20 %
- de 20 à moins de 23 %
- de 23 à moins de 26 %
- de 26 à moins de 29 %
- 29 % et plus



Champ : moyennes et grandes exploitations
GEOFLA © Copyright « IGN - Paris - 2010 » Reproduction interdite

Dans les petites exploitations :

- 43 % des chefs et coexploitants ont 60 ans ou plus contre 5 % pour les moyennes et grandes ;
- la place des femmes y est plus importante : 31 %, soit 7 points de plus que dans les moyennes et grandes ;
- 30 % des chefs et coexploitants se déclarent agriculteurs à titre principal et 36 % se disent retraités.

24 % de l'ensemble des chefs et coexploitants ont moins de 40 ans dans les moyennes et grandes exploitations. Ils sont 18 % dans les exploitations individuelles, 22 % dans les EARL et 35 % dans les GAEC.

- 12 000 exploitations ont au moins l'une de leur production sous signe de qualité (y compris viticulture).
- 5 200 vendent des produits via des circuits courts (y compris viticulture).
- 2 200 pratiquent une activité de diversification (transformation de produits agricoles, travail à façon, hébergement à la ferme, ...).
- 1 600 sont certifiées « bio » (yc conversion) et 1 000 envisagent une conversion dans les 5 ans.
- 1 000 disposent d'installations de production d'énergie renouvelable.

- 29 800 exploitations (87 %) entretiennent des haies, des alignements d'arbres ou des murs.
- Près de 9 % des exploitations déclarent avoir mis en place des haies au cours des 3 dernières années.

82 hectares en moyenne dans les exploitations (*) disposant de SAU

(*) champ : moyennes et grandes exploitations

Valeurs 2010 Evolution 2010/2000 en %	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France métropolitaine
Exploitations agricoles	4 750 - 26,9	6 500 - 21,4	5 200 - 23,8	3 600 - 19,3	5 250 - 23,4	25 300 - 23,1	312 000 - 19,2
Chefs d'exploitation et coexploitants	7 550 - 14,0	9 700 - 11,1	7 950 - 10,8	5 050 - 10,0	8 450 - 12,9	38 700 - 11,9	423 000 - 12,3
Salariés permanents (non familiaux)	3 850 14,1	6 100 - 16,3	1 050 10,4	1 700 - 19,8	2 050 - 5,3	14 750 - 7,2	148 000 - 5,2
Travail agricole (UTA totales)	12 600 - 17,3	18 950 - 20,3	9 700 - 23,5	7 650 - 23,0	11 400 - 21,5	60 300 - 20,8	651 000 - 19,9
SAU totale (ha)	386 300 0,7	438 500 - 1,2	371 900 - 2,4	351 550 - 2,3	457 100 - 2,0	2 005 350 - 1,4	25 096 000 - 1,8
SAU moyenne des «en ayant» (ha)	84 39,1	70 27,3	73 30,4	99 22,3	93 32,0	82 30,4	82 23,2
Total bovins (têtes)	487 900 - 1,8	517 000 - 2,8	622 000 - 4,2	320 300 - 1,4	609 800 - 10,6	2 557 000 - 4,8	18 563 000 - 2,9
Total porcins (têtes)	261 000 5,7	294 700 - 9,9	495 250 - 9,2	319 550 0,9	254 900 - 11,0	1 625 400 - 5,6	13 802 000 - 6,9
Total poulets de chair et coqs (têtes)	4 686 000 19,5	4 131 250 26,4	4 538 750 - 11,9	7 323 600 13,8	11 416 200 17,6	32 095 800 12,7	141 055 000 12,4

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail. L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en '**moyennes et grandes exploitations**', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en '**grandes exploitations**' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ La notion '**moyennes et grandes exploitations**' est voisine de celle '**d'exploitations professionnelles**' définie lors du recensement agricole 2000.



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

12, rue Menou - BP 23523 - 44035 NANTES cedex 1 - Tel : 02 40 12 36 40 - Fax : 02 40 12 36 43

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédaction - composition : SRISE Pays de la Loire
- Dépôt légal à parution

- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2011

recensement
agricole
2010